



Chers amis,

La Cour des Comptes vient de confirmer ce que l'UMP redoutait depuis des mois : la gestion socialiste, basée sur les hausses d'impôts et de dépenses, est catastrophique pour les comptes publics !

En 2013 : les impôts ont massivement augmenté mais cela n'a pas permis de réduire le déficit ; c'est la double peine pour le contribuable !

En 2014 : la Cour des comptes prédit que le gouvernement ne tiendra pas ses objectifs et recommande ce que l'UMP défend à savoir baisser massivement les dépenses pour réduire les impôts et la dette.

Au moment où une majorité d'entre nous est mobilisée pour la reconquête, à l'occasion des élections municipales des 23 et 30 mars, il n'est pas inutile de rappeler les grandes lignes du rapport de la Cour des comptes.

Nous vous rappelons aussi que les argumentaires de l'UMP sont consultables et téléchargeables sur le site de l'UMP du Pas de Calais. Il est important que chacun d'entre nous s'attache à relayer leur contenu sur le terrain, auprès de nos concitoyens.

Ce 11^{ème} numéro de Flash-Info₆₂ est consacré au redécoupage des cantons. Dès la publication du décret à la fin du mois, il faudra nous mobiliser afin d'obtenir la révision d'une réforme purement électorale qui ne tient pas compte des réalités économiques, sociales, administratives et historiques de notre territoire.

Il reste 30 jours avant le premier tour des élections municipales, nous savons pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous !



Daniel FASQUELLE
Philippe RAPENEAU

NUMERO SPECIAL : REDECOUPAGE DES CANTONS

Le redécoupage des cantons en vue des prochaines élections cantonales de 2015 a été dévoilé début janvier. **Les cantons que nous connaissons sont appelés à disparaître ou à être totalement remodelés**, avec la création de cantons immenses, ce qui remet en cause l'élu de proximité qu'est le Conseiller général.

Il s'agit d'**une réforme qui a été menée sans aucune concertation et qui ne prend pas en compte les réalités économiques, sociales et historiques de notre territoire** (populations rattachées à des bourgs-centres où elles ne sont jamais allées, communes éloignées de plus de 50 kms, cantons sur deux Chambres de commerce...).

Les réalités administratives ont également été complètement ignorées : ni les limites des arrondissements, ni celles des communautés de communes ne sont respectées !

Cette réforme marque également **un affaiblissement certain de la ruralité** avec des territoires ruraux qui seront moins bien représentés dans les futurs conseils départementaux. Enfin, 20 communes du Pas de Calais, aujourd'hui chefs-lieux de canton ou bourgs-centre, perdront demain des dotations importantes de l'Etat au travers de la Dotation de Solidarité Rurale, ce qui ne sera pas sans impacter leur budget communal.

Cette réforme, dont aucune économie n'est à attendre puisque le nombre de conseillers généraux sera même en augmentation, est parfaitement incompréhensible et injuste !

Nous devons donc nous mobiliser afin que cette réforme soit revue au plus vite en tenant compte des remarques de chacun et de nos spécificités territoriales.

Il est important et indispensable, dans nos communes rurales, que le Conseiller général reste un élu de proximité et c'est ensemble que nous pourrons faire entendre notre voix.

La mobilisation de tous est essentielle et à ce titre, vous pourrez, en tant que citoyen, déposer un recours auprès du Conseil d'Etat... Vous l'avez compris, la mobilisation ne fait que commencer !



Dotations Bourg-Centre

L'un des premiers effets du redécoupage, élaboré sans concertation par le Ministre de l'Intérieur, sera d'abord financier. Certaines communes bénéficient de dotations de l'Etat (fraction « Bourg-centre de la Dotation de Solidarité Rurale) car elles sont considérées comme «Bourg-Centre» ou «Chef-lieu de canton».

A ce jour, 42 communes sont bénéficiaires de ces dotations mais avec ce projet de redécoupage, 20 communes ne seront plus considérées, à partir de 2015, comme chef-lieu de canton et 11 communes seront exclues du dispositif « bourg-centre » car elles ne bénéficient pas d'une population égale à 15% de la population totale des nouveaux cantons. La future perte de recettes de ces communes peut être évaluée à près de 3 millions d'euros (estimation basée sur les dotations 2013).

Ce seront autant de dotations qui manqueront à ces communes pour fonctionner et pour investir. Comment pourront-elles poursuivre leurs projets sans augmenter l'impôt qui pèse déjà tant sur les contribuables du Pas-de-Calais ?

Dès réception de la carte, les élus du groupe Union@ction.62 sont intervenus auprès du Ministre de l'Intérieur, pour demander le maintien, au-delà de 2015, des dotations aux communes actuellement éligibles.

De son côté, et avec une grande majorité des élus du Montreuillois (notamment Jean-François Rapin, conseiller régional, et les conseillers généraux de 7 cantons sur 8), Daniel FASQUELLE s'est rendu, à la mi-janvier, à la Sous-préfecture de Montreuil pour lui-aussi remettre au Sous-préfet, un courrier adressé à Manuel VALLS, concernant le découpage des cantons.

«Nous allons désormais poursuivre notre mobilisation en déposant des recours, ce que chaque citoyen peut également faire s'il souhaite nous soutenir dans cette démarche, à savoir demander au Ministre de l'Intérieur de réétudier ce dossier en concertation avec les élus locaux» a précisé Daniel FASQUELLE.

Enfin, Jean-François RAPIN (Maire de Merlimont) est intervenu le mercredi 29 janvier au bureau de l'AMF à Paris sur la dotation "Bourg-Centre".

André LAIGNEL, Président du Comité des finances locales, lui a répondu que le Premier ministre s'était personnellement engagé pour que celle-ci ne soit pas supprimée.

Jean-François RAPIN a demandé et obtenu qu'un vœu officiel soit formulé par l'AMF pour le maintien de cette dotation "Bourg-centre" à 32 euros par habitant.

Tableau des communes du Pas de Calais impactées

| | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Aubigny-en-Artois : 47 489€ | Marquise : 230 829€ |
| Frévent : 165 970€ | Samer : 121 047€ |
| Beaumontz-les-Loges : 33 918€ | Neufchâtel-Hardelot : 192 082€ |
| Bertincourt : 46 913€ | St Etienne au Mont : 177 159€ |
| Hermies : 58 030€ | Campagne-les-Hesdin : 87 768€ |
| Croisilles : 69 621€ | Beaurainville : 83 696€ |
| Pernes : 52 838€ | Hesdin : 53 526€ |
| Heuchin : 26 344€ | Hucqueliers : 27 983€ |
| Marquion : 38 816€ | Montreuil-sur-Mer : 74 222€ |
| Ecourt-St-Quentin : 87 855€ | Merlimont : 205 354€ |
| Pas-en-Artois : 39 254€ | Le Parcq : 34 883€ |
| Vimy : 162 682€ | Auchy-les-Hesdin : 83 879€ |
| Laventie : 130 500€ | Ardres : 178 152€ |
| Lestrem : 22 836€ | Audruicq : 225 337€ |
| Sailly-sur-la-Lys : 96 911€ | Fauquembergues : 40 035€ |
| Norrent-Fontes : 70 978€ | TOTAL : 2 968 907€ |



Trois questions à Michel PETIT sur le redécoupage



Michel PETIT
Président du groupe Union@ction.62
Conseiller Général
du canton de Beaumontz-les-Loges
Maire de Berles-au-Bois

Flash-Info : Pouvez-vous résumer en quoi consiste la réforme du scrutin pour les prochaines élections cantonales ?

Michel Petit : Cette réforme remplace celle du Conseiller Territorial qui devait s'appliquer et qui a été supprimée par le Parti socialiste. Avec celle-ci, nous aurons 39 cantons, au lieu de 77 aujourd'hui, où seront élus un homme et une femme par canton soit 78 élus, un de plus qu'aujourd'hui !

Cela provoquera un manque de lisibilité, un manque de proximité dont nos concitoyens ont besoin. A titre personnel, j'aurai préféré qu'un membre du binôme siège au Conseil général et l'autre au Conseil régional...

Flash-Info : Que pensez du redécoupage proposé par le Ministère de l'Intérieur ?

Michel Petit : C'est une attaque directe portée aux communes rurales et à la représentation politique. Ce découpage a été élaboré par et pour le PS, dans l'intimité du bureau du Président du Conseil Général. Aucune explication ne peut être fournie pour justifier les choix qui ont été faits : tantôt on respecte les limites des intercommunalités, tantôt on ne les respecte pas. Une fois, la carte est calquée sur les arrondissements, l'autre fois non. Il en va de même pour les circonscriptions et les bassins de vie ; c'est vraiment un découpage politicien !

Flash-info : Que peut faire le groupe Union@ction.62 contre ce redécoupage ?

Michel Petit : Les incohérences sont flagrantes : Auxi-le-Château, commune du Ternois, devient chef-lieu du canton d'Hesdin, dans le Montreuillois ; Desvres aura un canton peuplé de 43 000 habitants ; le canton d'Avesnes-le-Comte sera composé de 108 communes ; le canton de Fruges s'étalera sur 4 intercommunalités, 3 arrondissements, 2 circonscriptions et ce jusqu'à la frontière avec le Nord ! Nous contesterons donc le décret prévoyant ces redécoupages dès sa publication qui devrait intervenir le 28 février. Nous invitons toutes celles et ceux qui souhaitent en faire de même à nous contacter. Cette démarche est gratuite...

Pour contacter le groupe UNION@CTION.62 :

Groupe UNION@CTION.62
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS CEDEX 9

☎ : 03 21 21 60 23

<http://groupeunionaction62.hautetfort.com/>

<http://michelpetit.hautetfort.com/>

Les élus du groupe Union@ction.62 :

Michel PETIT (Beaumontz-les-Loges), Ernest AUCHART (Pas-en-Artois), Denise BOCQUILLET (Arras Ouest), Bruno COUSEIN (Berck), Jean-Claude DARQUE (Le Parcq), Roger DOUEZ (Laventie), Bruno DUVERGÉ (Croisilles), Michel HAMY (Calais Nord Ouest), Jean-Marie LUBRET (Fruges), Geneviève MARGUERITTE (Etaples), Bernard PION (Montreuil-sur-Mer), Ghislain TETARD (Campagne-les-Hesdin), Robert THERRY (Hesdin)



FEDERATION UMP DU PAS DE CALAIS

Président : Daniel FASQUELLE

Secrétaire départemental : Philippe RAPENEAU

Secrétaires départementaux adjoints : Pierre-Emmanuel GIBSON, Sophie GAUTHY, Frédéric LAMAND et Jean-François RAPIN

Trésorière : Yvette MERVEILLE

Flash-Info 62 est une publication de la FEDERATION UMP DU PAS DE CALAIS

Siège départemental : 4 rue des Trois Marteaux - 62000 Arras

Tél : 03 21 16 11 00 - Fax : 03 21 16 11 01 - Courriel : federation.ump62@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Christophe LOEUILLLET - Dépôt légal en cours